22 février 2021

Discours prononcé par S. Exc. M. François BARATEAU Ambassadeur de France auprès de la République du Congo, à l'occasion de la cérémonie de lancement de la campagne nationale de dotation des formations sanitaires en équipements de protection individuelle et célébration du 57ème anniversaire de la Croix-rouge congolaise.

*** * ***

Madame la Ministre des affaires sociales et de l'Action humanitaire,

Madame la Ministre de la Santé et de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, représenté par son directeur de cabinet,

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne,

Monsieur le Préfet de Brazzaville,

Monsieur le Maire de Brazzaville,

Monsieur le directeur départemental de la santé de Brazzaville,

Monsieur le directeur de l'Agence française de développement,

Monsieur le Président de la Croix-Rouge congolaise,

Monsieur le Chef de délégation de la Croix-Rouge française,

Mesdames, messieurs les Volontaires de la Croix-Rouge congolaise,

Mesdames, messieurs,

C’est avec un grand plaisir que je prends la parole, Madame la Ministre, à l’occasion de cette cérémonie qui marque le lancement officiel du projet de lutte contre la Covid-19 au Congo mis en œuvre par la Croix-Rouge Française et la Croix-Rouge Congolaise.

La cérémonie qui nous rassemble aujourd’hui témoigne une fois encore, Madame la Ministre, de la force du partenariat entre la République du Congo, la France et l’Union Européenne et de notre engagement commun dans la lutte contre la pandémie de Covid-19.

En effet, parce que la santé mondiale est un bien commun, la France en a fait l’une des priorités de sa politique de développement international.

Ainsi, la France est aux côtés du Congo et des pays africains pour répondre aux défis de la crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie de Covid-19 qui affecte tous les pays et nous rappelle plus que jamais notre devoir de solidarité les uns envers les autres.

C’est dans cet esprit que L’initiative « Covid-19 – Santé en commun », lancée dès le mois de mai 2020 par le Président Emmanuel Macron, pour un montant de 1,2 milliard d’euros, vient soutenir cette ambition, prioritairement à l’échelle du continent africain, et en complémentarité avec les programmes des bailleurs multilatéraux et européens.

Ici, au Congo, cette crise aux conséquences sanitaires, sociales, économiques et humaines dramatiques, nous commandait d’agir, et c’est ce que nous avons fait.

Dès le début de l'épidémie, la France s'est mobilisée aux côtés du Congo pour soutenir la riposte nationale organisée par les autorités congolaises, sous la coordination technique efficace de Madame la ministre de la santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

Nous avons agi tout d'abord grâce à la mobilisation rapide par l'Agence française de développement d'une aide d'urgence d'un montant de 600 millions de FCFA (900 k€), qui a permis de renforcer les capacités du CHU de Brazzaville dans la prise en charge des patients Covid-19, d'appuyer le Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire, porté par le leadership de madame Antoinette DINGA DZONGO, qui a permis de déployer une aide alimentaire à 5000 personnes vulnérables et de mener les premières actions de sensibilisation communautaire sur les modes de contamination et les gestes barrières dans 6 provinces du pays.

Nous continuons à agir, collectivement avec nos amis de l'Union Européenne, en soutenant financièrement ces acteurs reconnus et respectés, que sont la Croix-Rouge congolaise et la Croix-Rouge française, engagés historiquement dans toutes les crises sanitaires et humanitaires qu'a pu connaître le Congo.

J'en profite pour souhaiter un bon anniversaire à la Croix-Rouge congolaise à l'occasion de ses 57 ans

Je me réjouis donc ce jour de ce partenariat renouvelé et renforcé entre ces 2 délégations du mouvement Croix-Rouge, à travers la mise en

œuvre de ce projet financé à hauteur de 1.1 millions € par l'AFD et 1.5 millions € par l'UE –

Ce projet qui finalement illustre très bien l'impérieuse nécessité d'agir collectivement et de manière coordonnée, sous le leadership des autorités congolaises afin d'optimiser la réponse à cette pandémie de Covid-19 et d'être efficaces pour améliorer la santé des populations congolaises.

Je suis donc particulièrement fier d'être associé aujourd'hui au lancement de cette campagne de dotation en « équipements de protection individuelle » au bénéfice des personnels soignants, des volontaires de la Croix-Rouge qui sont les premiers acteurs à être monter au front de la lutte contre cette terrible pandémie.

L'occasion pour moi ici de rendre hommage à tous ces personnels de santé et aux volontaires de la Croix-Rouge congolaise sans qui notre santé ne pourrait être assurée, encore une fois, tout est question de solidarité.

Je ne saurais conclure, sans évoquer l'arrivée prochaine des vaccins contre la Covid-19, annoncée par Madame la ministre de la santé en ce début de semaine, et réaffirmer la ferme volonté du Président Macron d'accélérer le déploiement de ces vaccins à travers le mécanisme COVAX qu'il a initié avec nos partenaires européens et l'OMS dès le mois d'avril 2020.

Je me plais à rappeler qu'à ce jour, la contribution de la Commission européenne et de ses Etats membres à Covax est de 1.12 milliards USD dont 117 millions USD de la France. Comme le disait le Président Macron encore hier, « *si nous n'éradiquons pas ce virus sur tout le globe, il continuera de tourner et de faire des variants qui nous rattraperons tous* ».

Madame la ministre de la santé nous a d'ailleurs confirmé que 420.000 doses de vaccin devraient être livrées très prochainement au Congo grâce à ce mécanisme COVAX.

Pour terminer mon propos, je souhaite enfin en ce jour, un excellent anniversaire à la Croix-Rouge congolaise qui fête ses 57 ans.

Plus que jamais, nous devons rester solidaires, et pour vaincre la Covid-19, rendre aussi le monde post-Covid plus juste, plus équilibré, plus soutenable.

Je vous remercie.